

# La santé et le mieux-être de nos employé-e-s est une priorité



RECONNUE  
**ENTREPRISE**  
*en* **SANTÉ** NIVEAU 3  
2024

Nous sommes fiers-ères d'avoir obtenu la Reconnaissance Entreprise en santé, niveau 3. Puisque la santé et le mieux-être de notre personnel constitue une priorité pour notre organisation, nous sommes passés à l'action en utilisant la démarche proposée par le Groupe entreprises en santé. Un processus simple, structuré et efficace basé sur les meilleures pratiques dans le domaine.



GRUPE  
**ENTREPRISES**  
EN **SANTÉ**